ARSF
Autorité ontarienne de réglementation des services financiers

Ontario

Déblocage de fonds en cas de difficultés financières – FORMULAIRE DFDF 3 Demande pour les premier et dernier mois de loyer

(en vertu des annexes 1, 1.1, 2 et 3 du Règlement 909)

Formulaire à utiliser pour les demandes en 2026

Présentez la demande à l'institution financière qui administre votre compte immobilisé.

Ne la présentez pas à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF).

Veuillez lire le Guide de l'utilisateur avant de remplir votre demande.

Le présent formulaire est à utiliser pour demander le déblocage et le retrait de fonds de votre compte immobilisé de l'Ontario (compte de retraite avec immobilisation des fonds [CRIF], fonds de revenu viager [FRV] ou fonds de revenu de retraite immobilisé [FRRI]) en cas de difficultés financières pour payer les premier et dernier mois de loyer de votre résidence principale.

Vous ne pouvez demander qu'une seule fois par année civile le retrait de fonds de ce compte immobilisé en cas de difficultés financières pour payer les premier et dernier mois de loyer d'une résidence principale.

Vous devez demander le retrait d'au moins 500 $. Vous ne pouvez demander le retrait d'une somme supérieure au montant maximum autorisé. Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur.

Tout montant dont le retrait est approuvé sera réduit au titre de l'impôt. D'autres montants pourraient également être déduits. Vous devriez demander à votre institution financière une estimation du montant qui sera déduit. Faites-le avant de décider du total dont vous souhaitez demander le retrait. Vous ne pouvez pas demander le retrait d'une somme supérieure au montant maximum autorisé.

Tout retrait de fonds de votre compte immobilisé peut également avoir des répercussions sur vos prestations gouvernementales. Pour en savoir davantage, communiquez avec le ministère ou l'organisme gouvernemental qui verse ces prestations.

Lorsque vous retirez de l'argent de votre compte immobilisé, ces fonds perdent la protection contre les créanciers. De plus, les fonds retirés ne seront plus disponibles à l'avenir pour contribuer à votre revenu de retraite.

Remarque : En vertu des règles sur la protection de la vie privée, votre institution financière doit respecter les obligations suivantes :

- vous informer des fins auxquelles les renseignements personnels vous concernant sont collectés, utilisés ou divulgués;
- suivre toutes les règles applicables en matière de protection de la vie privée.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario

Partie 1 - Renseignements sur le titulaire du compte immobilisé de l'Ontario

1. Fournissez les renseignements personnels à votre sujet :

Nom de famille	Prénom
Deuxième prénom	Date de naissance (aaaa/mm/jj)

Adresse postale

Numéro d'appart.	Numéro de voirie	Nom de la rue	
Ville	Province ou État	Code postal	Pays
Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur	Adresse courriel	

2. Fournissez les renseignements suivants sur votre compte immobilisé de l'Ontario :

Nom de l'institution financière et numéro de contrat ou de compte de votre compte immobilisé de l'Ontario

3. Le Guide de l'utilisateur définit le terme « conjoint » aux fins de la présente demande. Si vous avez un conjoint à la date où vous signez la présente demande, donnez des renseignements sur cette personne :

Nom de famille	Prénom
Deuxième prénom	Date de naissance (aaaa/mm/jj)

☐ Cochez cette case si l'adresse postale du conjoint est la même que votre adresse postale; sinon, donnez les renseignements suivants :

Numéro d'appart.	Numéro de voirie	Nom de la rue	
Ville	Province ou État	Code postal	Pays

☐ Cochez cette case si le no de téléphone du conjoint est le même que le vôtre; sinon, donnez l'information suivante :

Numéro de téléphone du conjoint

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario

Partie 2 – Premier et dernier mois de loyer de votre résidence principale

Que ce soit votre conjoint ou vous-même qui avez besoin d'argent pour payer les premier et dernier mois de loyer, le loyer doit s'appliquer à votre résidence principale.

1. Outre la présente demande, avez-vous présenté en 2026 une demande de retrait de fonds de ce compte immobilisé pour payer les premier et dernier mois de loyer de votre résidence principale?

◯ Oui ◯ Non

Si vous répondez **« Oui »**, vous ne pouvez pas présenter en 2026 de nouvelle demande de retrait de fonds de ce compte immobilisé pour payer les premier et dernier mois de loyer. Vous devez attendre jusqu'en 2027 pour présenter une nouvelle demande.

2. Quel est le montant maximum que vous pouvez retirer?

Le montant maximum que vous pouvez retirer est le montant le moins élevé des montants suivants :

a) 5 p. 100 du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) pour 2026, à savoir : 3 730,00 $

et

b) le montant requis pour les premier et dernier mois de loyer : $

c) Inscrivez le montant le moins élevé entre 2a et 2b – c'est le maximum que vous pouvez retirer : $

3. Quel montant demandez-vous à retirer de ce compte immobilisé? $

Remarque : Vous ne pouvez pas demander à retirer un montant :

- supérieur au solde de votre compte immobilisé;
- supérieur au montant maximum que vous avez le droit de retirer (case 2c);
- inférieur à 500 $.

Remarque : Si votre demande est approuvée, le montant que vous avez demandé à retirer sera réduit par une retenue d'impôt à la source. D'autres montants pourraient également être déduits.

4. Quelle est l'adresse de la résidence principale que vous-même et votre conjoint (le cas échéant) souhaitez louer?

Numéro d'appart.	Numéro de voirie	Nom de la rue	
Ville	Province ou État	Code postal	Pays

Autres documents exigés :

Vous devez fournir à votre institution financière une copie du contrat de location, s'il est disponible. Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur pour en savoir plus à ce sujet. Toutefois, votre demande peut être traitée s'il n'y a pas de contrat de location.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario

Partie 3 - Attestation du titulaire du compte immobilisé

Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur avant de remplir la présente attestation.

Cette attestation ne peut pas être remplie plus de 60 jours avant la date à laquelle votre institution financière reçoit la présente demande dûment remplie.

Attestation

Je suis le titulaire du compte immobilisé désigné à la Partie 1 de cette demande. Par la présente, je demande le retrait, à partir du compte immobilisé, du montant précisé à la Partie 2 de la demande. Je comprends que le montant que l'on m'autorise à retirer sera réduit par une retenue d'impôt à la source payable sur les fonds retirés du compte. Je comprends que des montants supplémentaires peuvent aussi être déduits par mon institution financière.

J'atteste que, à la date de la signature de cette attestation : (cochez une seule case ci-dessous)

◯ j'ai un conjoint*, et cette personne consent au retrait de ces fonds du compte immobilisé.
(Si vous cochez cette case, votre conjoint doit remplir la Partie 4 de la présente demande.)

◯ j'ai un conjoint*, mais à la date où je signe cette attestation, je vis séparé(e) de mon conjoint en raison de la rupture de notre relation conjugale.
(Si vous cochez cette case, votre conjoint n'a PAS à remplir la Partie 4 de la présente demande.)

◯ j'ai un conjoint*, mais les fonds détenus dans mon compte immobilisé ne proviennent en aucun cas, directement ou indirectement, d'une prestation de retraite se rapportant à mon emploi passé ou présent. (Consultez le Guide de l'utilisateur pour obtenir des explications et des exemples.)
(Si vous cochez cette case, votre conjoint n'a PAS à remplir la Partie 4 de la présente demande.)

◯ je n'ai pas de conjoint*.

J'atteste également que :

(a) tous les renseignements figurant dans la présente demande et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets;
(b) je n'ai pas présenté en 2026 de demande antérieure de retrait de fonds de ce compte immobilisé pour le paiement des premier et dernier mois de loyer de ma résidence principale.

Je comprends ce qui suit :

(a) l'argent retiré du compte immobilisé ne bénéficiera plus de l'exemption, prévue à l'article 66 de la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario, de l'exécution, de la saisie ou de la saisie-arrêt par des personnes comme des créanciers;
(b) le fait de fournir des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente demande est une infraction au titre de la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario, punissable d'une amende maximum de 100 000 $ pour une première déclaration de culpabilité et d'une amende maximum de 200 000 $ pour une déclaration subséquente;
(c) en outre, le fait de créer ou d'utiliser sciemment un faux document dans l'intention de le présenter comme étant un document authentique est une infraction criminelle au titre du Code criminel fédéral, punissable sur déclaration de culpabilité d'un emprisonnement maximum de 10 ans.

Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur pour connaître la définition du terme « conjoint » aux termes de la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario.

Le titulaire du compte immobilisé doit signer cette attestation.

Signature du titulaire	Date de la signature (aaaa/mm/jj)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario

Partie 4 - Consentement du conjoint du titulaire à la demande

Il faut remplir cette partie uniquement si le titulaire du compte immobilisé coche le premier choix à la Partie 3 de la présente demande, attestant ainsi avoir un conjoint, et si les circonstances imposent le consentement du conjoint. Si le titulaire du compte a coché le premier choix à la Partie 3 de la présente demande, il ne peut présenter cette demande que si son conjoint consent au retrait des fonds du compte par le titulaire. Il est interdit au titulaire du compte immobilisé de remplir cette partie.

Si vous êtes le conjoint du titulaire du compte immobilisé, il vous est demandé de consentir à la demande du titulaire. Le titulaire demande le déblocage et le retrait de fonds de son compte. Vous devriez obtenir les conseils d'un avocat à propos de vos droits et des conséquences juridiques de la signature du consentement ci-dessous. Rien ne vous oblige à signer ce consentement.

Si vous souhaitez consentir à la demande du titulaire, veuillez lire le consentement ci-dessous. Si vous estimez qu'il décrit correctement votre situation, veuillez alors apposer votre signature, inscrire la date et fournir les renseignements demandés.

Le consentement ne sera pas valide aux fins de la présente demande si la date qui y est indiquée remonte à plus de 60 jours avant la date à laquelle l'institution financière la reçoit.

Consentement

Je suis le conjoint du titulaire du compte immobilisé indiqué à la Partie 1 de la présente demande.

Je comprends ce qui suit :

(a) le titulaire du compte immobilisé présente une demande de déblocage et de retrait de fonds du compte immobilisé;
(b) le titulaire ne peut pas retirer de fonds du compte immobilisé sans mon consentement;
(c) tant que ces fonds sont détenus dans le compte immobilisé, je peux avoir droit à une part de ces fonds (cela est possible en cas de rupture de notre relation conjugale ou si le titulaire décède);
(d) à la suite de tout retrait de fonds du compte immobilisé, je peux perdre tout droit de toucher une part de l'argent retiré.

Je consens à la demande, présentée par le titulaire, de retirer des fonds du compte immobilisé.

Je donne mon consentement en signant et en datant ce consentement.

Signature du conjoint du titulaire	Date de la signature (aaaa/mm/jj)

Renseignements sur le conjoint

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom

Imprimer Effacer Sauvegarder

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario